



Bilan stage 2023

Commission Emploi Formation

Réunion du 24 septembre 2024



Liste des présents

pour la commission

2

Chantal Fremy – Présidente de la commission

Jean-Gilles Assard – Guyane

Christophe Bailleau (en visio) – Malakoff

Maoulida Boinahery – Mayotte

Gael Dearburn (en visio) – St-Pierre-et-Miquelon

Ana Heafala – Wallis et Futuna

Pascal Lefebvre - Réseau Lille

Jean-Hugues Lec-Kao – La Réunion

Olivia Pergament – Siège

Pascal Petrine - Guadeloupe

Belinda Tumatariri – Polynésie

Patrick Vanhalle – Nouvelle-Calédonie

Fabrice Varisot – Martinique

Absents : William Maunier (Réseau Nancy), Sophie Pignal (Siège), Stephanie Vinglin (Corse)

pour la direction

Hélène Amoussou – Direction des parcours professionnels

Daba Cassé – Direction des parcours professionnels

Cartographie des stagiaires

Au global :

2.333 stagiaires ont été accueillis en 2023, soit 743 de plus qu'en 2022 (+47%).

51% d'homme et 49% de femme.

Même si le nombre de **stages d'observation** et d'application ont augmenté, la part des 1ers est devenue plus importante qu'en 2022 (74% de stages d'observation en 2023 contre 72% en 2022).

187 stagiaires ont été rémunérés, soit la totalité des 151 stages d'application qui ont duré au moins 2 mois (gratification obligatoire), ainsi que 34 stages d'une durée inférieure à 2 mois (donc au choix du manager et prise sur le budget local).

Plus de la moitié des stagiaires sont issus des **collèges et lycées** (1.443 stagiaires, soit 62%). L'enseignement supérieur représente 35% des stagiaires (823 stagiaires).

Ce sont les **régions** qui accueillent le plus de stagiaires : 1.225 stagiaires, soit 53%. Les sites parisiens 40% (936 stagiaires) et l'Outre-mer 7% (172 stagiaires).

Les stages d'observation :

1733 stages d'observation en 2023, soit 588 de plus qu'en 2022 (+51%).

Une grande partie (**79%**) des stagiaires venaient des **collèges et lycées**. Une part cependant en diminution par rapport à 2022 (-10 points), qui profite aux stagiaires de **l'enseignement supérieur (+172 stagiaires)**, des missions locales et de France Travail (+41 stagiaires).

Par rapport à 2022, l'effort d'accueil des stagiaires d'observation s'est inversé entre les sites parisiens et les **régions**. En 2023 ce sont les régions qui ont accueilli la majorité des stagiaires d'observation : 980 stagiaires 56% (+16 points par rapport à 2022), contre 648 stagiaires soit 38% à Paris. L'Outre-mer a accueilli 53 stagiaires de plus qu'en 2022.

Les stages d'application :

600 stages d'application en 2023, soit 155 de plus qu'en 2022 (+35%).

Dans cette catégorie les femmes sont moins nombreuses que les hommes (47% contre 53%), comme en 2022.

Les **sites parisiens** accueillent presque la moitié des stages d'application : 288 stagiaires soit 48%. Les régions un peu moins : 250 stagiaires, soit 44%. L'Outre-mer est à +18 stagiaires (de 49 à 67).

Contrairement à 2022 où il y en avait eu 0, en 2023 14 stagiaires ont fait un stage **d'au moins 6 mois**. Ils ne représentent que 2% des stages d'application. L'immense majorité dure **moins de 2 mois** (446 stagiaires, 75%). 23% ont une durée de **2 à 6 mois** (140 stagiaires). Ces proportions sont stables par rapport à 2022.

La **répartition par famille professionnelle** de ces 600 stagiaires montre une domination de **Production-fabrication-technologies** : 237 stagiaires, soit 40%. 2 gros contingents se retrouvent en **Journalisme** (108 stagiaires, soit 18%) et en **Communication-marketing-numérique** (104 stagiaires, soit 17%). Les 26% restants se répartissent entre la **Gestion d'entreprise** (40 stagiaires, soit 7%), les **Programmes** (39 stagiaires, soit 7%) et un mauvais remplissage du logiciel (72 stagiaires, soit 12%).

Les **écoles de provenance** de ces stagiaires sont logiquement assez diverses. Sortent du lot les **universités** (121 stagiaires, soit 20%), les **écoles audiovisuel** (102 stagiaires, soit 17%), les **lycées professionnels** (99 stagiaires, soit 17%) et les **écoles de journalisme** (95 stagiaires, soit 16%). 53 écoles (9%) n'ont pas été renseignées dans l'outil.

Le **niveau d'études** des stagiaires d'application est assez élevé : 174 préparaient un **Bac+5** (29%), 171 un **Bac+3** (28.5%), 139 un **Bac+2** (23%) et 59 un Bac ou un BEP-CAP (10%). 57 diplômes n'ont pas été renseignés dans l'outil (10%).

Accueil des stagiaires

La commission ne sait pas combien de **jours de présence** représentent les 2.333 stagiaires accueillis en 2023. Mais c'est forcément une charge de travail qui pèse sur les équipes, même si personne ne nie le bien-fondé de cette mission.

Selon la direction il y a des marges de progression en matière **d'identification des besoins et de sourcing des stagiaires**.

La réforme imposant un **stage d'observation de 2 semaines aux lycéens de 2^{nde}** a été un bouleversement important pour les entreprises. Pour faire face à cette demande chronophage, la direction a imaginé un dispositif pilote innovant pour les sites parisiens en juin 2024 : un stage collectif au bénéfice de 30 jeunes lycéens regroupant pour moitié des enfants de salariés ou d'amis de salariés, et pour l'autre moitié des jeunes sans réseau. Une soixantaine de professionnels ont été mobilisés pour animer des ateliers d'une demie journée.

Pour **2025** la direction est en réflexion pour proposer un ou plusieurs dispositifs aux différents sites de l'entreprise. Peut-être un format hybride avec le matin prise en charge collective par le central, l'après-midi prise en charge par le tuteur.

Depuis le départ en retraite de Daniel Yehdjian il y a 2 ans, il n'y avait plus de **personne dédiée au Siège** pour s'occuper des stagiaires de 3^{ème} et faire les visites de MFTV. Jean-François Carasco a repris le poste depuis début septembre, sur un périmètre réduit. Il est en charge d'accompagner les visites les lundi, mercredi et vendredi sur demande de la Communication interne et de la RH, pour l'interne comme pour l'externe.

En 2024 en Centre Val de Loire la direction a refusé que les équipes des **BIP** accueillent un stagiaire de 3^{ème}. La commission trouve que c'est vraiment dommage pour la diversité, car les BIP sont notre maillage de proximité, en ruralité. A condition bien sûr que la charge de travail des équipes des BIP soit compatible avec l'accueil d'un jeune.

Adéquation de la maquette avec les besoins de la commission

Cette année encore le bilan est faux car toutes les remontées de la RH n'ont pas été faites en temps et en heure dans **l'outil**. Nous sommes pourtant 9 mois après la clôture de l'exercice. La commission a reçu un bilan correctif après la réunion.

La maquette 2023 privilégie les **pourcentages** aux données brutes, or ces dernières permettent à la commission de faire d'autres calculs.

Nous ne disposons pas de la liste complète des stages d'application : intitulé du stage, direction concernée, durée du stage et niveau d'études. Il nous est donc impossible de faire un bilan qualitatif, notamment pour vérifier la **légalité des stages proposés**.